



APPEL A PROJETS

MOFWAZAJ DIJITAL

« Managers de territoires »

Règlement

Face une crise sanitaire et économique qu'affrontent les acteurs économiques depuis un an, la Collectivité Territoriale de Martinique apporte un soutien numérique au rebond des entreprises à travers le dispositif BALAN DIJITAL.

En parallèle des fonds de subvention et des prêts territoriaux qui soutiennent les revenus des petites entreprises martiniquaises, il s'agit d'accélérer les actions de modernisation numérique pour permettre à tous les commerçants, artisans, professionnels de l'hôtellerie et de la restauration de développer une activité en ligne.

Les outils numériques offrent de nombreuses solutions pour ouvrir un espace de vente en ligne, et organiser la réservation et le retrait de commande en magasin. Ainsi, il s'agit de maintenir, voire développer son activité grâce à sa transformation numérique de façon durable, malgré les restrictions sanitaires ou autres risques majeurs (cyclone, séisme, inondations, etc.) que connaît la Martinique. Cette démarche de transition numérique assurera la continuité des activités économiques et le maintien de l'écosystème.

Le présent appel à projets découle de cette volonté d'accompagner largement la transformation numérique sur l'ensemble du territoire en collaboration avec les acteurs publics et privés. Il vise à accompagner les projets collectifs qui s'inscrivent dans une démarche volontariste de transformation numérique des entreprises.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DE L'APPEL À PROJETS

1. Collectivités éligibles

Seuls les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sont éligibles à cet Appel à Projets. En effet, de par leur capacité à développer des actions de développement économique structurantes, la CTM a souhaité viser uniquement les 3 EPCI du territoire afin qu'ils puissent mettre en place une stratégie cohérente avec leur politique de développement économique déjà mise en œuvre.

2. Principes généraux

Au travers de cet appel à projets, la Collectivité Territoriale de Martinique souhaite accompagner les 3 communautés d'agglomération à :

- renforcer leur politique de soutien aux TPE à travers le numérique ;
- dynamiser les actions collectives numériques notamment dans les zones d'activités ;
- apporter une solution de proximité aux entreprises à travers des ressources humaines dédiées au numérique.

La CTM apportera un soutien aux 3 EPCI en ingénierie à travers le recrutement de « managers de territoires ». Ainsi, il s'agit de dynamiser et de fédérer les besoins des entreprises en partageant des ressources humaines qualifiées. A titre d'exemple, un community manager pourrait être partagé par zone géographique.

L'aide prend la forme d'une subvention forfaitaire de 40 000 € sur 2 ans par Manager. Son coût estimatif est de 600 000€ et pourra permettre le recrutement de 15 managers répartis équitablement sur le territoire.

3. Missions

Le manager de territoire exerce les fonctions de :

- conseils et d'expertises auprès des acteurs institutionnels pour la mise en œuvre de projets numériques
- mise en œuvre d'une stratégie de promotion et de communication des entreprises locales (page facebook, annuaire, site internet...),
- animation et création d'évènements numériques par zone d'activités, secteur d'activités ou grappes d'entreprises ;
- accompagnement et orientation des porteurs de projet vers les dispositifs numériques.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier est à envoyer par mail avant le **30 juin 2021** à balan.dijital@collectivitedemartinique.mq

MODALITÉS DE SÉLECTION

Le dossier de candidature est libre. Chaque EPCI présentera sa propre stratégie de déploiement des managers de territoires dédiés au numérique. Un comité de pilotage se réunira au cours du mois de Juillet 2021 afin de traiter les candidatures de l'Appel à Projets.